



Habitat Jeunes - *Le mag'*

• Le Magazine de l'Habitat des Jeunes • 4 € • ISBN : 2269 - 3580 • n° 006 octobre 2018

Initiatives

Deux-Sèvres. De la graine d'émancipation p. 4

Actualités

Plan pauvreté : quelles mesures pour les jeunes ? p. 14

Portrait

Pascale Leyrat. Toujours, concourir à l'émancipation des jeunes p. 7

Dossier

Sobriété, émancipation, énergie citoyenne...

**L'offre Habitat Jeunes
en transition** p. 8



Imago

La Convention d'objectif et de gestion (COG) 2018-2022 qui lie la branche famille de la Sécurité sociale à l'État pour les cinq prochaines années a été signée. Elle prévoit notamment la création d'une prestation de service « jeunes » en soutien aux animateurs qui accompagnent l'initiative et les projets portés par les jeunes. Elle prévoit également le financement de « formes et dispositifs innovants » en matière d'accès au logement autonome. Elle confirme enfin le soutien aux FJT en reconduisant le financement de la prestation socio-éducative (PSE), prévoyant un développement de l'ordre de 3 000 nouvelles places pour, à nos côtés, « réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes ».

Photo : (c) Yves Huet - URHAJ PACA.

L'édito

« **A**ncien monde ? Monde nouveau ? Difficile aujourd'hui de définir les contours de ce dernier. Le rapport du Comité d'Action Publique 2022 « cap 22 » nous éclaire quelque peu. Sous le titre « Service Public, se réinventer pour mieux servir », il énonce « 22 propositions pour changer de modèle » qui sont précédées des « convictions » qui les sous-tendent. L'une d'elle nous concerne directement. Sous le titre « Produire le service public avec les citoyens et les acteurs du privé », il est affirmé : « les citoyens, le monde associatif, les entreprises et les start-ups constituent une force d'innovation et une capacité d'action. À ce titre, il faut les associer plus étroitement à la conception même des politiques publiques. Quand ils s'engagent dans des missions d'intérêt général, ils sont une chance pour les citoyens : ils augmentent l'offre, favorisent l'innovation et constituent un aiguillon qui pousse le service public à toujours s'améliorer. »



Pour nous, rien de nouveau ! Mais il est bon de voir validées nos compétences et des années de coopération avec la Puissance Publique. Toutes les démarches que nous initions et menons relatives aux besoins des jeunes et des territoires à partir des Maitrises d'Ouvrage Collective sont potentiellement une contribution majeure à ce qui est attendu. L'évidence d'une coopération forte et fructueuse au niveau des territoires, entre associations et Pouvoirs Publics, valide à nouveau notre positionnement depuis les années 90. Aujourd'hui, l'Accord Cadre « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes » a été organisé à partir de celles-ci et de leurs présupposés.

Ce qui est nouveau et déjà contenu dans le projet de loi en préparation « Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) » est l'ambition d'inscrire le secteur lucratif dans la sphère de l'intérêt général. Dans ce contexte, ce qui peut être nouveau, c'est la capacité qu'auront les acteurs et notamment les Pouvoirs Publics à mener à bien leur mission si les moyens financiers et humains ne sont pas assurés.

Ceci peut susciter interrogations et inquiétudes. Il s'agit d'une approche dont les origines sont finalement plus lointaines que la formation de ce gouvernement. Simplement, ce dernier change de braquet et place la barre beaucoup plus haut pour se rapprocher de standards européens. Tout en restant attentifs, nous aurons à coopérer et tirer bénéfice de ce changement de paradigme.

La coopération est polysémique. La notion que nous souhaiterions retenir est celle qui ouvre des négociations entre acteurs, qui nécessite la reconnaissance d'enjeux communs, de problématiques partagées soit « un apprentissage mutuel, une recherche permanente d'innovation, des régulations alternatives » (jf. Draperi). Sans préjuger des motivations profondes, sans connaître le format précis et sans certitude quant aux effets qu'il peut produire, saisissons l'espace ouvert au monde associatif pour travailler nos projets, les articuler entre nous, pour apporter de nouvelles réponses qui bonifient et dépassent celles que nous portons aujourd'hui.

Tiers lieux, pôles territoriaux de coopération jeunesse et/ ou d'éducation populaire, etc. Réinterrogeons-nous, engageons-nous pour comprendre, juger et agir ensemble au sein de nos associations mais également avec toutes les associations. Et plus largement avec tous ceux qui sont désormais en charge de l'intérêt général, contribuant à donner toutes ses chances à un vivre ensemble fondé sur une justice sociale et une démocratie riche et harmonieuse. ■

L'Ours d'Habitat Jeunes - Le Mag

Magazine édité par l'Union nationale pour l'habitat des jeunes
12, avenue du Général de Gaulle - 94 307 Vincennes Cedex

Tél. : 01 41 74 81 00 - unhaj@unhaj.org

Directrice de la publication : Nadine Dussert

Photo Une : Habitat Jeunes Sud-Aquitaine

Conception, rédaction et mise en page :

Nicolas Leblanc / NLProjets
nlprojets@gmail.com

Responsable de la communication UNHAJ :
Nelly Paolantonacci

Publicité : 01 41 74 80 96,
communication@unhaj.org

Imprimé par : Saxoprint EURL
4 avenue Laurent Cely
92600 Asnières-sur-Seine

Créée en 1955, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes accompagne les jeunes dans leur processus de socialisation, leur insertion consciente et critique dans la société. L'UNHAJ, mouvement national d'éducation populaire, est une union d'adhérents locaux. Ces adhérents sont également regroupés au sein des Unions régionales pour l'habitat des jeunes (URHAJ). La charte de l'UNHAJ (1996) définit les principes communs qui fondent l'action et les missions assignées à l'Union : voir www.unhaj.org

BULLETIN D'ABONNEMENT

Compléter et renvoyer à : UNHAJ service abonnements
12, av. du G. de Gaulle - 94307 Vincennes

☐ Je m'abonne pour un an à Habitat Jeunes - Le Mag

Nom :

Prénom :

Adresse :

☐ Je règle par chèque de 8 euros à l'ordre de l'UNHAJ





Tous à table !

À l'Odysée, résidence Habitat Jeunes de Nozay, on aime manger. Ensemble. Et on aime partager. Il y a un an, l'idée d'organiser des repas partagés avec les habitants de cette petite ville de 4000 âmes de Loire-Atlantique a fini par germer... autour de la table. « C'est une demande des jeunes », explique Lucie Diguët, animatrice à l'Odysée, « alors, avec eux, on a imaginé un projet autour de la cuisine et de l'alimentation : organisation de repas partagés, mais aussi ateliers avec une nutritionniste, développement du coin potager des résidents dans le jardin partagé local, et enfin amélioration de l'équipement de la cuisine commune. » Le projet séduit, et reçoit des soutiens de l'Agence régionale de Santé, du Crédit Agricole, de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, du Conseil départemental, de la Mutualité sociale agricole et d'un prix lors du salon de l'agriculture. Le budget bouclé, les ateliers avec la nutritionniste ont pu commencer. « Elle a mené des ateliers "vide-placard", à partir de ce que les jeunes avaient dans leur garde-manger ; elle les a aidés à préparer les repas partagés (partagés avec les membres de l'association Habitat Jeunes, des résidents d'un EPHAD, d'un logement pour personnes handicapées, et d'un réseau d'habitants qui accueillent des jeunes chez eux) ; elle a aussi travaillé sur "apéro-santé"... » Le succès aidant, la poursuite du projet « Tous à la cuisine, tous à table » est à l'étude ! ■ <http://habitatjeunes.fr>

De la graine d'émancipation / pass'Haj

DEPUIS DÉBUT 2017, L'ASSOCIATION PASS' HAJ, DANS LE NORD DEUX-SEVRES, met en place des ateliers « conserverie » pour ses jeunes résidents, en partenariat avec Initiative Catering, une association locale qui travaille sur l'alimentation, la solidarité, la santé, la culture et le développement durable. Deux fois par an, une petite dizaine de résidents de Pass' Haj prennent la route du Marais poitevin, vers la conserverie artisanale de Coulon, pour une journée de chantier participatif. Ils vont en effet mettre en conserves des recettes à base de fruits et de légumes qu'ils pourront ensuite déguster toute l'année. L'originalité du projet vient, notamment, de la provenance d'une partie des légumes transformés.

400 conserves

« Nous transformons des légumes des deux jardins partagés des résidences, » explique Marie Auget, qui y est animatrice, « mais aussi des dons et des achats auprès de jardins solidaires. Les quelques 400 conserves que nous avons produites depuis le début du

projet sont consommées soit lors de dégustations, de temps festifs ou de projets collectifs, soit sont vendues aux jeunes, à prix modérés, dans nos épiceries "fait maison" installées dans nos résidences. »

Ouvrir d'autres logements

Les jardins partagés de Pass' Haj, qui eux existent depuis 2009, sont co-entretenus par les jeunes résidents et des bénévoles, habitants et voisins. Chacun s'implique selon sa motivation et ses possibilités. « Ce

De la cueillette d'un légume à la gestion d'un projet collectif.

qui nous intéresse », souligne Marie Auget, « c'est qu'il puisse exister différents modes de participation, de la cueillette d'un légume pour le consommer, à la gestion d'un projet collectif. » Car le terreau des jardins partagés et de ses conserves a vu bien des projets spontanés, autogérés, s'épanouir depuis 2009 : « Des repas collectifs, des jeunes qui cuisinent pour d'autres, de la solidarité à travers une caisse "coup de pouce" entièrement gérée par les jeunes... » Décidemment, faire pousser pourrait bien faire grandir. ■

www.passhaj.org

La rencontre, au delà des murs / Normandie



CC TURHAJ Normandie

DEPUIS 6 ANS, L'UNION RÉGIONALE HABITAT JEUNES DE NORMANDIE propose à chaque printemps une journée de rencontre pour les résidents. Pour les jeunes, c'est une occasion de se retrouver, dans un lieu phare du tourisme ou du patrimoine local.

Véritables lieux d'émulation

Au-delà de son aspect culturel, cette journée est une réelle occasion pour les jeunes de sortir de leur quotidien, de se rencontrer, d'échanger et de renforcer la cohésion entre les résidences du territoire. « Cela participe aussi à fédérer l'ensemble des équipes socio-éducatives de Normandie », souligne Audrey Lemercier, chargée de mission à l'URHAJ Normandie. « Cela fait partie d'un échange régulier de pratiques et de connaissances au niveau de la commission socio-éducative, qui regroupe tous les animateurs Normands. »

Un échange régulier de pratiques et de connaissances...

Après le succès de la journée 2017 organisée sur les Iles Chausey, dans la Manche (plus de 70 jeunes avaient répondu à l'invitation), c'est un week-end entier qui a été proposé en juin 2018, sur l'Île de Tatihou, avec une ouverture aux SHAJ - Servive Habitat pour les jeunes (CLLA), services logements).

Ce type d'événement s'inscrit pleinement dans l'esprit Habitat Jeunes. Les projets Habitat Jeunes sont en effet de véritables lieux d'échanges, de rencontre, d'émulation. Chacune propose des animations autour de la

découverte d'une ville, d'un sport, d'une activité culturelle, d'un sujet de débat. Cette journée annuelle va plus loin et renforce le

vivre-ensemble. Chaque association adhérente s'implique pour qu'au moins une fois par an une proposition collective régionale soit faite aux résidents normands. ■

www.habitat-jeunes-normandie.fr

Communiquons... d'une seule voix

L'Union régionale Pays-de-la-Loire a bénéficié d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA) sur sa stratégie de communication. « L'URHAJ a proposé aux associations adhérentes de co-construire le dispositif, avec le cabinet Zephyr conseil, qui nous a accompagné », explique Billy Brossard, chargé de développement et de coordination à l'URHAJ. Cinq associations locales ont répondu à l'appel et ont participé à tout le processus, du diagnostic partagé aux préconisations. Il en ressort que, si « la demande initiale était plutôt centrée sur les besoins de communication de l'URHAJ, il est vite apparu que les associations locales devraient communiquer dans le même sens. » Une des préconisations avancée est notamment de mettre en avant la dénomination « Habitat Jeunes », qui permet de passer par dessus les sigles jugés peu évocateurs pour le grand public comme pour les résidents, et à même de « devenir un élément de marque ». D'autres pistes concrètes, organisées par type de cibles (résidents, grand public, presse, entreprises, partenaires et institutionnels) sont « en cours d'appropriation, par le bureau de l'URHAJ comme par les associations locales. » ■

www.urhajpaysdelaloire.fr

À l'assaut... de leur avenir / Bourg-la-Reine

C'est l'histoire de six jeunes résidents de l'association Jeunesse, à Bourg-la-Reine ; six jeunes de 19 à 24 ans qui se posent la question de partir travailler à l'étranger après leurs diplômes. Ils se renseignent, se documentent sur les différents systèmes économiques et sociaux des pays européens. Et aimeraient bien en savoir plus sur les possibilités d'aller travailler aux USA. C'est aussi l'histoire d'Abdoulaï M'Baye, salarié dans cette même résidence. Il discute avec les jeunes, suit leurs envies, comprend leurs besoins. Il leur propose de rentrer en contact avec des connaissances à lui, expatriées à New-York. Les jeunes sont intéressés, mais discuter par skype ou par mail, ça ne les

satisfait pas. « Ce serait plus sympa d'aller les voir sur place ! », lancent-ils. Abdoulaï M'Baye est d'accord avec eux, mais les prévient : « Il va falloir vous en donner les moyens... »

C'est l'histoire de six jeunes qui s'en sont donné les moyens, et qui sont partis, le 7 mai 2018, pour une semaine à New-York, à la rencontre de français expatriés et de la culture de la Grosse pomme. Une soirée de soutien au projet a été organisée, un projet Ulule (financement participatif sur internet) a été monté, des perspectives d'expositions photos, de restitutions ont été imaginées ; un planning, un budget ont été construits. Et les jeunes ont décollé. ■

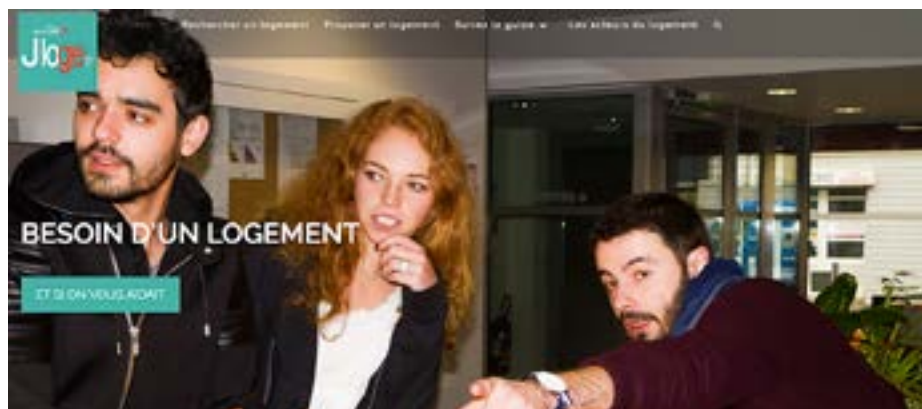
<http://foyerjeunesse.org>



CC Jeunesse

L'information locative au-delà de l'écran / Gers

JLOGE.FR EST UNE PLATEFORME INTERNET DESTINÉE À AIDER LES JEUNES DU DÉPARTEMENT DU GERS À SE LOGER. Mais ce n'est pas une simple bourse numérique aux logements. Sa construction partenariale, comme sa conception, en font un outil bien plus ambitieux. « *Le constat de départ est simple* », explique Ali Zarrik, directeur de l'Association pour le logement des jeunes dans le Gers (ALOJEG), qui gère la plateforme en partenariat avec l'Adil du Gers et l'Union Régionale Habitat Jeunes. « *Le Gers est un département rural, où de larges zones ne sont pas couvertes par des offres institutionnelles. Par exemple, nous gérons une résidence à Auch, mais nous recevons fréquemment des demandes de jeunes travaillant ou étant en apprentissage à 50 kilomètres ou plus d'Auch. Vu l'étendue des zones à couvrir, on ne peut pas multiplier les résidences ou les*



CC ALOJEG

Mobiliser les propriétaires privés, mais pas dans n'importe quelles conditions.

logements gérés en direct à l'infini. » D'où l'idée de mobiliser les propriétaires privés ; mais pas dans n'importe quelles conditions.

L'expertise derrière l'écran

Ainsi, chaque logement proposé sur jloge.fr a été visité par un conseiller habitat d'ALOJEG, et tous les propriétaires proposant une

annonce ont été rencontrés et informés des différents dispositifs propres au public des moins de trente ans. « *De même, les jeunes qui repèrent un logement sur le site doivent prendre contact avec un conseiller habitat de notre association, qui détaille avec eux leur projet, les informe de leurs droits, les orientent si besoin* », explique Ali Zarrik. « *Puis le jeune est mis en contact avec le propriétaire et, à partir de ce moment là, ils contractualisent entre eux. Nous ne faisons pas de gestion locative, mais nous faisons en sorte que les deux parties soient informées de leurs droits et des dispositifs existants.* » Pour compléter cette information, des fiches pratiques sont mises en ligne sur jloge.fr, et des conseillers juridiques de l'Adil peuvent être contactés directement via le site.

Mobiliser le logement là où est le besoin

Un des intérêts du site est notamment de pouvoir proposer des logements très diversifiés : meublés ou non, individuels ou collectifs, colocations intergénérationnelles, gîtes... « *Si ça répond aux besoins des jeunes, c'est le bienvenu !* », souligne Ali Zarrik, persuadé que l'innovation est un des éléments de la réponse pour les territoires ruraux. « *On travaille d'ailleurs sur des projets autour des tiny houses*, ces mini maisons transposables qui sont vraiment très intéressantes... On pourrait aller jusqu'à apporter le logement exactement là où un jeune en a besoin !* » ■

* Des projets autour des tiny houses existent également dans les associations Habitat Jeunes Un toit en gâtine à Parthenay et L'Illade Habitat Jeunes à Château-Gontier.

www.jloge.fr

Tout le monde i déjeune / Cholet

ANTOINE CHIRON EST DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION HABITAT JEUNES DU CHOLETAIS, structure qui propose une restauration en liens avec ses résidences depuis longtemps. Souhaitant revitaliser cette offre, l'association a saisi l'occasion offerte par les travaux d'extension d'une des résidences pour développer un nouveau concept : J'Déjeune. Voici un nouveau lieu, mixte entre le snack, le restaurant, la cafétéria. Il accueille dans un espace au design soigné « *un large public de jeunes et de jeunes actifs, mais aussi les résidents qui cherchent une restauration alternative* », explique Antoine Chiron. J'Déjeune est en effet directement ouvert sur l'espace public, et offre des produits principalement bios et / ou locaux, préparés par le service restauration d'Habitat Jeunes du Choletais. « *En dehors des heures d'ouverture*

au public, les résidents ont encore accès à cet espace, ainsi qu'à un automate qui distribue pour des tarifs attractifs des sandwiches, mais aussi des plats du jour, pizzas... et ce 24 h / 24. » L'ouverture de J'Déjeune représente beaucoup d'énergie investie, à la recherche des bonnes formules, culinaires comme marketing. « *Cela répond clairement à une demande nouvelle, des résidents comme des visiteurs de passage* », souligne Antoine Chiron, même s'il convient du fait que cette demande n'est pas encore massive. « *Mais nous n'avons ouvert qu'en septembre dernier, nous devons encore travailler à nous faire connaître !* » Une piste sérieuse de développement est d'ailleurs en cours de mise en œuvre : la livraison de paniers repas aux entreprises. ■

www.jdejeune.fr



CC HJ du Choletais

Pascale Leyrat / Cannes

« Toujours, concourir à l'émancipation des jeunes »



Le Logis des jeunes de Provence, à Cannes, est plutôt une structure importante. 18 salariés, pour 15 équivalent temps plein ; une capacité d'accueil de 220 personnes ; un restaurant, un centre de documentation jeunesse, un espace de co-working et une école des projets ; un espace public numérique ; plus de 50 associations qui interviennent directement dans les locaux ; des partenaires associatifs et institutionnels en très grand nombre ; un projet en cours de réhabilitation de 189 logements pour plus de 4 millions d'euros (dans le cadre de l'Accord cadre *Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes*). À deux minutes de la gare SNCF, en plein centre de cette ville emblématique de la Riviera française, le Logis des jeunes de Provence est effectivement une structure importante. Mais pas forcément pour les éléments que l'on vient de citer.

Ce n'est qu'un moyen !

Pascale Leyrat, sa directrice depuis 2013 (et secrétaire générale adjointe de l'UNHAJ), minimise d'ailleurs l'ampleur institutionnelle du Logis : « Il y a des associations Habitat Jeunes bien plus grandes, qui gèrent plusieurs résidences. Après, pour un site unique, c'est vrai qu'ici nous essayons de faire beaucoup de choses... » Culture, santé, création d'activité, accompagnements administratifs, actions socio-éducatives, résidences d'artistes, pédagogie de projets, alimentation... Impossible d'être exhaustif quant

aux activités menées. « Bien-sûr, nous sommes reconnus par nos partenaires avant tout comme un acteur du logement des jeunes », explique Pascale Leyrat. « On offre une solution de logement... Mais ce n'est qu'un moyen ! L'objectif principal est de concourir à l'émancipation des jeunes ; le but est qu'ils sortent plus riche humainement qu'à leur arrivée dans la résidence. Pour cela, nous devons agir sur tout ce qui embrasse les débuts de parcours de vie de ces jeunes adultes. C'est la priorité de notre action. Et je crois que j'en ai fait aussi la priorité de ma vie », glisse-t-elle finalement.

Deux jambes, une mission, un but

Évidemment, face à la ruche des projets et initiatives du Logis, on la croit sans peine. Son parcours n'était pourtant pas tracé d'avance. Après des études à l'Institut Français de Gestion, Pascale Leyrat travaille 10 ans comme responsable commerciale d'une grande entreprise, qui ne se soucie guère d'économie sociale. Elle en gardera le goût de la rigueur, et le sens de la gestion, à une époque où l'animation socio-éducative était plus militante que professionnelle, ce qui s'est rééquilibré aujourd'hui. Un épisode personnel la pousse à quitter ce monde professionnel, et l'engage à créer, avec d'autres, une structure associative d'accueil de petite enfance pensée pour l'inclusion de tous les enfants. Le virage est pris, Pascale Leyrat ne reviendra plus en arrière. « Je me suis formée au métiers de l'animation, puis je suis devenue moi-même formatrice. Début 2000, je deviens directrice et seule salariée de l'Union départementale Habitat Jeunes des Alpes Maritimes. C'est à ce moment que je rentre dans la famille Habitat Jeunes avec, depuis, toujours la même orientation, le même sens donné à chaque action : l'émancipation des jeunes. C'est pour ça que je me retrouve bien dans ce projet. » Rigueur et quête du sens de l'action, telles sont ses deux jambes. Faire « fleurir des projets » là où elle passe, telle est sa mission. Accompagner les jeunes vers l'autonomie, tel est son but. « On est bien sur Terre pour quelque chose », glisse-t-elle, malicieusement. ■

logisdesjeunes.asso.fr



La résidence L'Escale (Muret) a ouvert ses portes en juillet 2018.



des projets Habitat Jeunes doit être plus déterminante que jamais.

L'Union nationale pour l'habitat des jeunes s'est engagée pour l'évolution du projet Habitat Jeunes vers un modèle plus soutenable, avec l'ambition de concevoir des formes d'habitat vecteur d'émancipation qui répondent aux enjeux de sobriété et de transition énergétique.

Dans cet objectif, l'État, l'Union sociale pour l'habitat (USH), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la Caisse nationale d'allocation familiale (CNAF) et Action Logement et l'UNHAF ont signé, le 15 décembre 2016, l'accord-cadre 2017-2019 « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes ! »

Les objectifs partagés par les signataires de cet Accord cadre sont d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes ; de leur proposer un habitat qualifiant, légitimant et

accessible ; de réussir la transition énergétique du parc Habitat Jeunes.

Pour cela, des moyens ont été mis en commun (ressources humaines, outillage...), un prêt spécifique a été mis en place par la Caisse des dépôts. Il y a aussi une volonté de travail commun et ce, nationalement, régionalement comme localement. Ainsi, des comités de pilotage régionaux regroupent tous les partenaires autour de la question du logement des jeunes et suivent et enrichissent les dossier en cours, que ce soit de réhabilitation de résidence comme de création de nouveaux logements. Localement, des maîtrises d'ouvrage collectives identifient au plus près des territoires les besoins des jeunes et, avec eux, inventent des réponses adaptées.

Presque deux ans après la signature de cet accord-cadre, des projets concrets se donnent à voir, et nous vous proposons un regard sur les transitions de l'offre Habitat Jeunes au travers de quelques initiatives. ■

La Jeunesse, temps de transition et d'expérimentation, est une richesse pour le dynamisme des territoires. Pour autant, la société peine à reconnaître sa contribution, légitimer ses compétences et lui accorder toute sa place.

Les jeunes rencontrent massivement des difficultés d'accès à l'emploi et au logement et à l'exercice réel de leur citoyenneté. Dans ce contexte, l'action innovante, solidaire et émancipatrice

Sobriété, émancipation, énergie citoyenne...

L'offre Habitat Jeunes en transition

É TÉ 2018 : CANICULES ET FEUX DE FORÊTS ONT SECOUÉ LES OPINIONS PUBLIQUES EUROPÉENNES SUR LES CONSÉQUENCES PRÉSENTES ET À VENIR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE. Chacun s'interroge sur les réponses à apporter à ce qui ressemble de plus en plus à un des plus importants défis qui ne se soit jamais posé à l'humanité. Si personne n'a de réponse complète et définitive, nous savons que chacun doit prendre sa part, interroger ses pratiques, changer ses habitudes, innover. Le mouvement Habitat Jeunes a depuis longtemps conscience de son rôle, comme acteur de transformation sociale notamment auprès des jeunes citoyens, mais aussi comme pilote de projets en charge d'équipements et de bâtis. Interroger ses pratiques et innover, c'est justement ce qui caractérise l'éducation populaire, dont est issue la majorité des acteurs Habitat Jeunes. C'est pourquoi ils se sont collectivement engagés dans de très nombreuses actions qui dessinent aujourd'hui une transition globale de l'offre Habitat Jeunes, autour de trois thèmes fort : la sobriété énergétique, l'émancipation des jeunes, et la mobilisation de l'énergie citoyenne et des territoires. L'objectif est bien de transformer les pratiques ici et maintenant, et de permettre aux jeunes de développer leur citoyenneté et leur pouvoir d'agir pour renforcer leur place dans la société.

Répondre au mieux aux besoins

Nous sommes à Muret, sous-préfecture de Haute-Garonne. Avec ses 25 000 habitants, la commune s'étend au Sud de la Métropole toulousaine, dont elle fait pleinement partie. Installé sur la première terrasse de la Garonne, Muret accueille une zone économique importante, avec de nombreuses entreprises, deux centres de formation des apprentis, divers établissements d'enseignements et de formation conti-

vis par la Mission locale. Depuis que le projet s'est concrétisé, même bien avant son ouverture effective, nous avons été extrêmement sollicités par les acteurs du territoire pour voir comment nous pouvions répondre au mieux aux besoins. »

L'Escal s'est ainsi mise en lien avec les deux centres de formation des apprentis, mais aussi avec le club des entreprises du Muretain, qui compte quelques 270 sociétés adhérentes. « Nous avons

même été contactés par la Fédération des maîtres nageurs sauveteurs, qui ont des jeunes en formation à Muret. cela s'est concrétiser par deux ou trois jeunes qui sont à la résidence. » Tous les acteurs du territoire ont donc été sollici-



Chacun doit prendre sa part, interroger ses pratiques, innover.



nue. Jusqu'en juillet 2018, la Ville ne comptait pas d'offre Habitat Jeunes à destination de ses nombreux alternants et jeunes travailleurs.

« Il y a une offre au nord de Toulouse, également au centre, avec notre résidence Jolimont (170 logements, NDLR), mais il n'y avait encore rien au Sud », explique René Vignolle, directeur de la nouvelle résidence L'Escal, à Muret (photo ci-contre). « C'est vrai que cela représentait un manque important, autant pour les jeunes salariés, les apprentis, ou encore des jeunes sui-

tés en amont par l'URHA Occitanie, afin de prendre en compte au plus juste la demande locale. Celle-ci est d'autant plus forte que la très importante population étudiante toulousaine exerce une pression constante sur l'offre de petits logements à faibles coûts, et ce sur tout le territoire métropolitain. L'Escal compte 78 logements, dont 67 T1 de 20 m² et 11 T1 bis de 30 m². Le bâtiment, neuf, respecte la dernière norme thermique RT 2012, soit moins de 50 kWh/m². L'équivalent de l'ancienne norme BBC (Bâtiment Basse Consommation). Son eau chaude est .../...

.../... produite par des panneaux solaires thermiques. « *Chaque logement est équipé d'une cuisine équipée, ce qui répond à la demande majoritaire des jeunes. Notre plus proche voisin est le restaurant Mac Donald de Muret. Outre nos excellents rapport avec eux, nous nous sommes donné pour objectif, dans le projet d'animation, de travailler sérieusement sur l'alimentation !* » souligne malicieusement René Vignolle. L'équipement des espaces collectifs a également été soigné, grâce notamment à un soutien des fondations Vinci et Eiffage et à une campagne de crowdfounding animée avec l'aide des résidents de Jolimont. « *Les jeunes ont travaillé avec nous sur ce qu'ils aimeraient offrir aux futurs résidents de l'Escale, en termes d'équipements et d'espaces collectifs. C'est d'ailleurs eux qui ont trouvé le nom de la résidence : l'Escale.* » Association locale, équipe, partenaires privés et publics, jeunes résidents : L'Escale a du monde autour de son berceau.

C'est pas du bla-bla !

Quelques 800 kilomètres plus au Nord, le décor et les situations résidentielles diffèrent. Au cœur du 18^e arrondisse-

ment de Paris, la résidence Championnet n'en est plus à coup d'essai. Née en 1967, elle s'intègre dans un ensemble associatif et architectural vaste. L'association Championnet gère ainsi seize établissements à caractère médico-social dans le Finistère, en Haute Savoie, dans l'Oise, et à Paris. Sur le site parisien, se cotoient la direction générale, une résidence Habitat Jeunes, un département Loisirs Culture et Centres de vacances, une association sportive

“ **Accompagner les jeunes vers l'autonomie, c'est quand même l'objectif !** ”

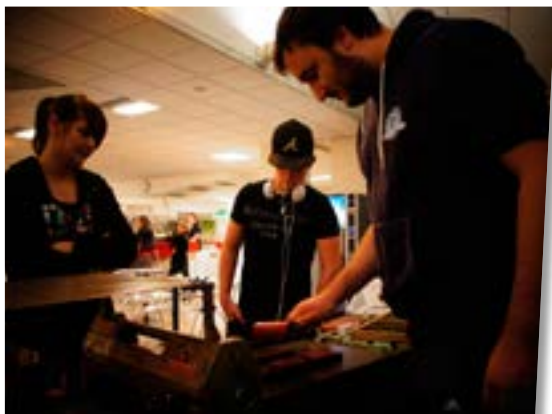
avec un gymnase et des équipements sportifs, le café Championnet, ainsi que le théâtre confié à la compagnie L'Étoile du Nord. Depuis janvier 2018, la résidence Championnet compte 55 nouveaux logements, qui s'ajoutent aux 107 pré-existants. Ces derniers ont tous été transformés dans une vaste

opération de réhabilitation. Si les travaux ont un peu duré, Chantal Ledentu, directrice de l'établissement, est maintenant satisfaite d'avoir un bâtiment agrandi à sa disposition : « *Les besoins à Paris sont très importants : il y a plus de demande que d'offre !* » Là encore, les nouveaux logements diffèrent des anciens : « *Dans l'extension, ce sont des petits studios ente 15 et 18 m², tous équipés pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Dans la partie réhabilités, les studettes ont toutes été équipées de kitchenettes, et onze sur les 107 sont PMR.* » Si ce sont entre autres les problèmes d'isolation phonique qui ont été l'élément déclencheur du projet, le travail en interne et avec les

partenaires territoriaux, notamment la mairie de Paris, a conduit à cette réhabilitation - extension. Sur le toit, 80 m² de panneaux solaires fournissent 30 % de la consommation d'eau chaude, même si c'est plutôt la chaleur humaine que Chantal Ledentu souhaite mettre en avant : « *Au milieu des 4 000 usagers qui fréquentent ce site annuellement, les résidents présentent une vraie mixité*

La résidence Championnet (Paris 18^e), avec 55 logements supplémentaires et une importante réhabilitation.





Résidence Les Oiseaux, Besançon

d'origines : ce sont 31 nationalités qui se côtoient. Alors, le vivre ensemble, ici ce n'est pas du bla-bla ! » Une société en transition se doit d'être inclusive et solidaire !

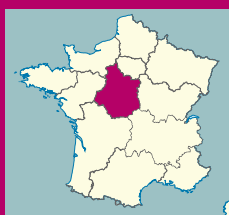
Cultiver le lien et l'ouverture

Cap à l'Est. Bienvenue à Besançon, en Bourgogne - Franche-Comté. C'est Emmanuel Vantard, directeur de la résidence Habitat Jeunes Les Oiseaux qui nous accueille. « Notre projet de construction d'un nouveau bâtiment doit débuter début 2019 », annonce-t-il, « mais il ne s'agit pas d'augmenter notre capacité de logements : à Besançon, l'offre est suffisante. » Autres lieux, autres enjeux... « Nous proposons aujourd'hui 162 places, dont 20 dans 10 T3 en colocation dans des bâtiments éloignés d'un kilomètre de notre résidence. Nous allons rendre la gestion de ces T3 à notre bailleur, qui va donc construire pour nous 20 nouveaux logements, attenants à la résidence ; 18 T1 et 2 T1bis, allant de 21 à 30 m². » Ainsi, les nouveaux logements répondront mieux à la demande de pouvoir faire la cuisine chez soi. Une tendance lourde. « Nous installons aussi des kitchenettes, petit à petit, dans les chambres du bâtiment principal », explique Emmanuel Vantard. « Jusque dans les années 2000, nos prédécesseurs voyaient les cuisines individuelles comme en opposition avec l'offre de restauration collective que nous proposons. Mais je crois que c'est réellement complémentaire. Il faut diversifier nos logements, et accompagner les jeunes vers l'autonomie : ils peuvent ainsi rentrer dans la résidence avec une chambre, puis avoir accès à un logement plus grand avec cuisine. L'autonomie des jeunes, c'est quand même un de nos objectifs.../... »

Des dynamiques partenariales

Les projets accompagnés dans le cadre de l'accord « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes ! » sont travaillés régionalement au sein de comités de pilotages regroupant les différents acteurs signataires de l'accord, dont les services de l'État.

En région Centre - Val-de-Loire, Pierre Dumon, responsable

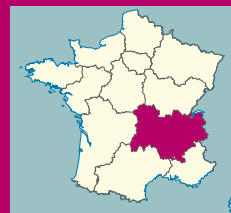


du département Logement - Habitat de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Centre, co-anime ce comité de pilotage avec l'Union Régionale Habitats Jeune. « Nous ne sommes pas une région avec de forts manques qui nécessiteraient de grands efforts de création. Par contre, nous avons besoin de repenser l'offre en direction de plus

petits centres urbains : il y a quelques structures qui sont vieillissantes et, de façon plus générale, il y a un besoin de réhabilitation énergétique », analyse-t-il. « Nos relations avec l'URHA sont fluides et transparentes. Nous avons aussi la chance qu'au niveau des départements, nos collègues soient déjà très impliqués sur les questions du logement. Quant à la Région, elle est vraiment présente, et très engagée spécifiquement sur le logement des jeunes, depuis longtemps. Tout cela fait que nous travaillons dans une bonne convergence de vue. »

En région Auvergne-Rhône-Alpes, les signataires ont choisi de

mettre en place un comité de pilotage ouvert à tous les acteurs concernés par le logement des jeunes, coanimé par l'URHA, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et la DREAL, et d'en faire une occasion de mutualisation. Christine Piguillem, référente logement adapté et dispositifs d'accès au logement à la DRJSCS, et Lydie Bosc, responsable du pôle Parc public et politiques



sociales du logement à la DREAL, témoignent : « Nous avons souhaité que le comité de pilotage régional ne soit pas seulement une instance d'examen de dossiers, mais véritablement d'appui pour les porteurs de projets, et également de coordination régionale de tous les acteurs concernés, pour développer une vision globale. L'idée est que le comité de pilotage apporte de la matière, qu'il favorise une montée en compétences de l'ensemble des acteurs sur les questions de transitions énergétique et sociale », explique Lydie Bosc. « À chaque réunion du comité de pilotage », renchérit Christine Piguillem, « nous faisons un zoom thématique, qui peut être animé par un des acteurs du comité de pilotage. Nous avons déjà travaillé sur la rénovation énergétique, notamment la question des financements ; sur la participation des jeunes ; sur la maîtrise d'ouvrage collective... » ■



Repas partagé avec les premiers résidents de L'Escale, à Muret.

150 millions d'€ de prêts

En mai 2018, le directeur général de la Caisse des Dépôts et le Gouverneur de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB), ont signé un contrat de prêt de 150 M€ qui permet à la Caisse des Dépôts de déployer une offre de prêt à taux fixe pour le financement de la réhabilitation des résidences Habitat Jeunes.

Cette enveloppe cible le financement de tout type de travaux de réhabilitation des résidences. Elle s'adresse aux bailleurs (organismes HLM, SEM, collectivités territoriales, associations...) qui sont propriétaires des murs.

Cette offre vient compléter les outils financiers qui soutiennent les opérations de réhabilitation de l'offre Habitat Jeunes inscrites à l'accord cadre, signé le 15 décembre 2016 entre l'État, la CDC, l'USH, la CNAF, Action Logement et l'UNHA pour réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes ■

fort !» Quand à la dimension collective et aux liens sociaux, ils sont particulièrement... cultivés aux Oiseaux. « Nous profitons de la construction de logements pour créer de nouveaux lieux collectifs : une nouvelle salle de cinéma / conférences, un espace collectif dans l'extension (en plus des logements), et la transformation de notre salle de projection actuelle en une salle de réunion / activités collectives », explique Emmanuel Vantard. Au final, la salle de cinéma avec séances art et essais ou courts métrages tous les jeudis, les concerts, les expositions et conférences organisés drainent des personnes du quartier et de bien au-delà (« de toute la communauté d'agglomération »), se mélangeant avec les résidents. Les Oiseaux ne sont pas en cage...

Émancipation et sobriété

Chaque jour, des techniciens, des bénévoles, des jeunes, des élus réfléchissent et mettent en œuvre des projets pour

mieux prendre en compte la spécificité du logement des jeunes. Le contexte de la nécessaire transition écologique est lourd ; celui du désenchantement politique ne l'est pas moins. Travailler avec et pour les jeunes générations est essentiel pour construire une société en transition, vers plus d'autonomie, d'émancipation, et de sobriété. ■

Cinéma, concerts, expositions, le tout ouvert aux habitants de l'agglomération.

Habitat Jeunes Ô Toulouse

Résidence L'Escale

05 34 30 42 80

www.otoulouse.org

Association Championnet

75 018 Paris

01 42 29 09 27

association.championnet-asso.fr

Habitat Jeunes Les Oiseaux

Besançon

03 81 40 32 00

www.habitatjeuneslesoiseaux.fr

S'impliquer dans sa résidence : conseil de vie sociale... et autres !

Les résidences Habitat Jeunes, c'est du logement, est bien plus ! L'objectif central est en effet l'émancipation des jeunes, l'invitation à l'engagement et à la citoyenneté. Pas question donc d'oublier le premier terrain d'implication possible : la vie même de la résidence ! C'est l'objectif du Conseil de Vie Sociale (CVS), qui organise la représentation des jeunes au sein de l'organisation de la résidence.

Pour le CVS, il existe une composition minimum (deux résidents, un représentant des salariés, un représentant des administrateurs), un rythme minimum (trois réunions par an), et un domaine de consultation obligatoire (l'élaboration et les modifications du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement). Au delà de ce cadre simple, comment s'impliquer au mieux sa résidence Habitat Jeunes ?

Différentes formes d'implication existent. Et celles qui ne sont pas présentes dans votre résidences peuvent être mises en place !

La parole des jeunes en résidence est importante ; parce que la prise de parole est formatrice et émancipatrice, mais aussi tout simplement parce que ce sont les premiers usagers de la résidence et donc les mieux à même de connaître ses dysfonctionnements. Leurs avis peuvent être mobilisés via des enquêtes de satisfaction, mais aussi des groupes d'expressions thématiques plus ou moins réguliers. La première implication dans sa résidence, c'est d'y donner son avis !

S'impliquer c'est aussi inventer

Pointer du doigt des dysfonctionnements, aider à les comprendre, communiquer sur les solutions possibles avec les autres résidents, c'est une première démarche. Qui commence d'ailleurs dans chaque discussion avec les membres de l'équipe de la résidence, avant même la participation aux groupes d'expression ! Mais, quelques fois, on peut souhaiter s'impliquer d'avantage, notamment dans l'invention de solutions adaptées, ou dans la mise en place de nouveaux projets. C'est le sens des groupes projets, composés de résidents volontaires, qui veulent mettre en place leurs propres idées au service du collectif. De l'organisation d'une soirée à une réflexion large sur le respect de l'environnement (eau, énergie, déchets...) au sein de la résidence, là encore tout est possible !

Et le CVS alors ?

Le conseil de la vie sociale, c'est tout ça et plus encore ! C'est d'abord une instance qui permet de faire travailler ensemble les salariés, les bénévoles et les représentants des résidents. Ses préoccupations vont donc être la communication entre tous les usagers de la résidence, l'accueil des nouveaux arrivants, la mobilisation de tous autour des dynamiques collectives, et l'organisation de la vie sociale sous toutes ses formes. En tant que résident, participer au CVS, c'est s'engager dans son implication, à son niveau, selon ses possibilités, mais avec responsabilité. C'est donc particulièrement formateur et, au final, valorisant !

Chaque association Habitat Jeunes développe ses propres formes d'implication des jeunes. Et chaque jeune peut en suggérer de nouvelles ! N'attendez plus... ■

Plan pauvreté : quelles mesures pour les jeunes et le logement ?

LE 13 SEPTEMBRE DERNIER, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A DÉVOILÉ LES PRINCIPALES MESURES DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ. En octobre 2017, des groupes de travail avaient été mis en place pour préparer ces mesures ; l'UNHAJ avait participé au groupe *Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion*. Dans ce cadre, l'UNHAJ a fortement porté la question des jeunes sans ressource. Le plan annoncé se décline en 3 axes : l'action pour la petite enfance ; l'accompagnement des jeunes et des bénéficiaires du RSA vers l'emploi ; enfin, la simplification du système de protection sociale. Pour ce qui concerne le logement, un volet spécifique est consacré à la résorption des bidonvilles.

Des mesures pour les jeunes en grandes difficultés et les décrocheurs

En ce qui concerne la jeunesse, l'État affirme vouloir mettre fin aux sorties sèches, le jour de leur 18 ans, des bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance. Un logement, un emploi, une formation ou un soutien devront leur être proposés, à l'initiative des départements. Cette volonté est donc conditionnée à un travail à venir avec les collectivités locales... et aux moyens que celles-ci pourront mettre en œuvre. Autre mesure annoncée, la garantie jeune, allocation mensuelle de 480 euros, sur un an, contractée auprès de jeunes en difficultés et assortie d'un soutien personnalisé, aujourd'hui testée auprès de

100 000 jeunes, doit être étendue à 500 000 jeunes d'ici la fin du mandat. L'UNHAJ avait porté, avec d'autres, ces avancées.

En ce qui concerne l'obligation de formation, elle devrait être allongée de 16 à 18 ans. Ainsi, les pouvoirs publics, notamment via les missions locales, devront proposer une solution à tout décrocheurs entre 16 et 18 ans. La garantie jeune, mais aussi un « plan d'investissement dans les compétences » pourront être mis à contribution pour trouver ces « solutions ». Les missions locales devront avoir accès à des moyens augmentés.

Ruptures et incertitudes

Le plan est beaucoup moins ambitieux sur le logement. Il prévoit néanmoins une rallonge de 271 millions d'euros pour l'hébergement, et la création de structures d'accueil des familles pour diminuer le recours aux hôtels sociaux (pour 125 millions d'euros).

Dans sa contribution, l'UNHAJ, demandait la mise en place de mesures spécifiques pour le logement, notamment la sécurisation des parcours des jeunes sans ressource. En effet, l'accès au logement est un important facteur de stabilisation des jeunes, à l'heure où leurs parcours sont de plus en plus constitués de ruptures et d'incertitudes : « Raccourcir d'urgence l'accès aux droits APL ; développer des Plans départementaux pour le logement des jeunes ; aller vers une garantie universelle de loyers »... ■

2 réactions associatives à l'annonce des mesures du Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté

Fédération des acteurs de la solidarité

Ce plan semble montrer un recentrage social du quinquennat après une première année avec des mesures défavorables pour les plus pauvres. Toutefois, ce plan s'adresse en grande partie aux personnes qui travaillent. Derrière ce choix politique qui consiste à aider uniquement ceux qui travaillent, il y a un message subliminal qui est que ceux qui ne travaillent pas sont responsables de leur non emploi.

Union nationale d'associations sanitaires et sociales (Unipss)

Les mesures annoncées demeurent insuffisantes pour corriger les effets néfastes des choix politiques antérieurs : baisse drastique des contrats aidés, diminution des APL, fragilisation des bailleurs sociaux, augmentation de la CSG, annonces sur la non-indexation de certains minima sociaux, alors que l'inflation accélère. ■

Inquiétudes sur la réforme de l'apprentissage

CC CCBA-BTP



L'APPRENTISSAGE EST UNE VOIE QUI CONCERNE QUELQUES 400 000 JEUNES EN FRANCE. Une réforme de l'enseignement professionnel de juin 2018 modifie certains points de sa mise en œuvre. Le but affiché étant d'attirer plus d'apprentis, certaines mesures antérieures ont été assouplies. Ainsi, la date limite d'entrée en apprentissage a été repoussée à 30 ans, les possibilités de moduler les heures de travail en fonction des activités ont été développées, ou encore la rémunération des apprentis doit augmenter, et ceux-ci devraient avoir accès à une aide de 500 euros pour financer leur permis de conduire.

L'approche globale nécessaire

Mais c'est surtout du côté de la gouvernance de l'enseignement professionnel que les acteurs des politiques jeunesse sont sceptiques, voire inquiets. En effet, les Régions, qui pilotaient jusqu'ici les politiques de formation professionnelle et d'apprentissage, sont mises de côté au profit des partenaires sociaux, organisés par branches, qui prennent ainsi la main. Claude Garcera, Président de l'UNHAI, s'interroge ainsi sur les conséquences d'un arrêt du pilotage de l'apprentissage par les conseils régionaux : « *Les conseils régionaux se préoccupent du logement, de la mobilité, du matériel nécessaire aux apprentis pour suivre leur formation. Envi-*

sager l'apprentissage dans une approche globale est essentiel à la réussite de ces parcours. Les branches professionnelles sauront-elles poursuivre cette approche? » En effet, Les problèmes de logement ou de transport sont souvent causes de l'abandon de formations en apprentissage. Les conseils régionaux en sont conscients et prennent en compte l'ensemble des problématiques des apprentis. Or, les partenaires sociaux ne sont pas des acteurs des politiques territoriales : leur appréhension du problème risque d'être beaucoup plus centrée sur les diplômes et le seul contenu des formations. En partenariat avec les Centres de Formation des Apprentis (CFA) et les régions, les adhérents de l'UNHAI n'ont cessé de développer l'accueil des apprentis dans les résidences Habitat Jeunes, et d'expérimenter des solutions innovantes et efficaces qui puissent répondre à leurs enjeux de mobilité, aux problèmes posés par leur double, voire triple résidence, proposer des logements adaptés à leurs besoins et à des coûts supportables, les accompagner dans la réussite de leur parcours... C'est aussi le rôle des acteurs Habitat Jeunes de sensibiliser les branches sur d'autres sujets que la formation. Les conséquences de cette réforme seront donc à observer et analyser de près. ■

Plan Logement d'Abord : des précisions

UNE CIRCULAIRE À L'ATTENTION DES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT PRÉCISE LES MODALITÉS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PLAN « LOGEMENT D'ABORD » 2018 - 2022 : 40 000 places supplémentaires en intermédiation locative financées par l'État, sur 5 ans.

La circulaire a le mérite de rappeler les différentes formes d'intermédiation locative existantes en précisant les attendus spécifiques au plan Logement d'Abord. Mais, surtout, elle comporte les enveloppes de l'État dédiées au développement de cette offre par région, ainsi que les modalités de financement par poste de dépense (prospection de logement, gestion locative et accompagnement).

Incitation à l'expérimentation

Pour atteindre les objectifs du Plan, la mobilisation du parc privé et la priorité

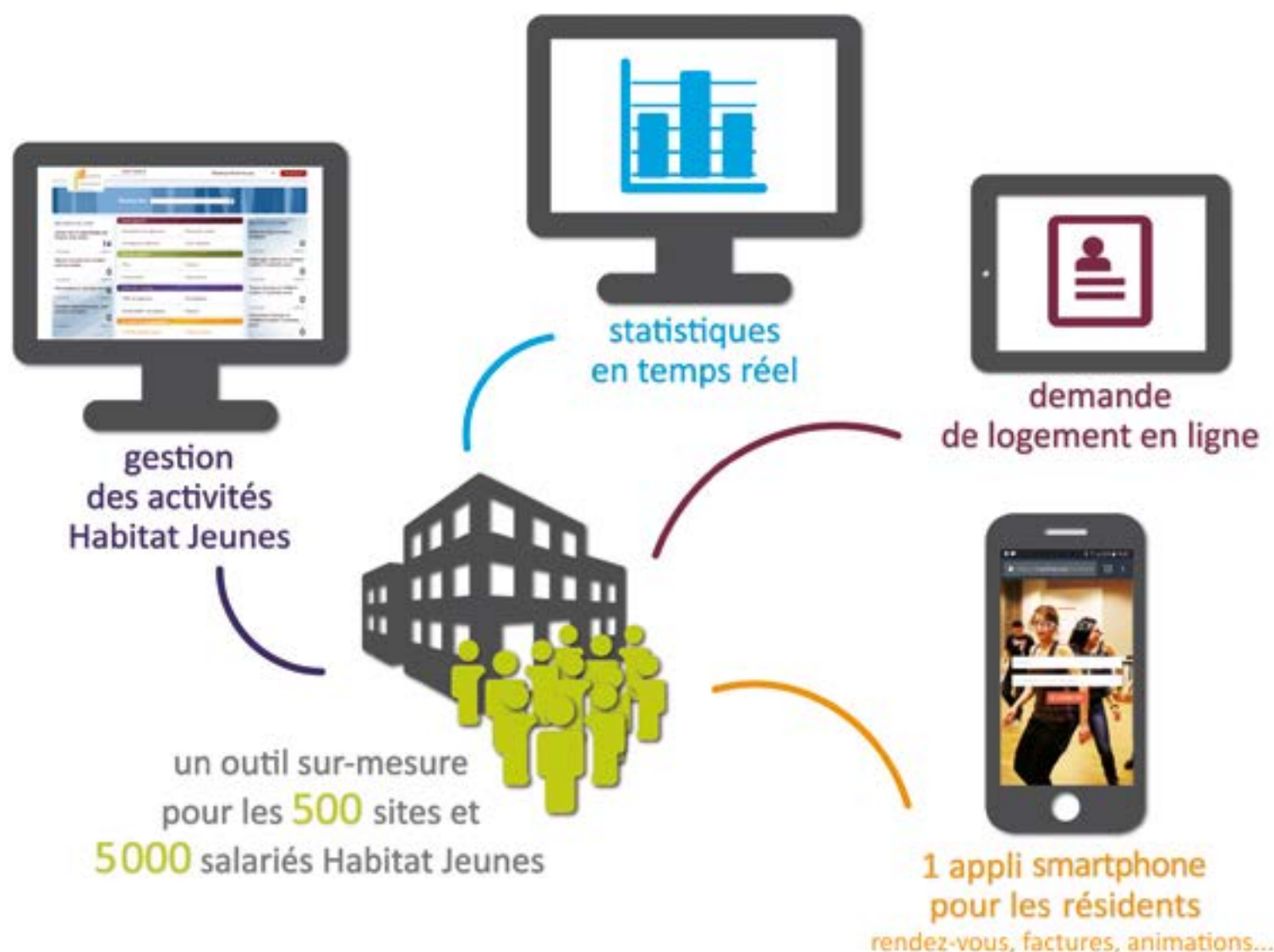
donnée à l'intermédiation locative sous la forme du mandat de gestion avec une agence Immobilière et sociale sont réaffirmées. De plus, le texte incite à l'expérimentation, que ce soit pour la captation des logements, l'accompagnement des ménages ou encore la sécurisation des risques locatifs.

Enfin, la circulaire prévoit la mise en place d'un dispositif de financement spécifique, dédié aux communes carencées. Il s'agit de leur imposer une contribution communale pour le développement d'une offre en intermédiation locative sur leur territoire. Le montant de cette contribution devra être fixé dans le cadre d'une convention conclue entre le préfet et le ou les organisme(s) agréé(s) pour l'exercice d'activités d'intermédiation locative. ■

Le futur Service national universel en consultations

Si les grandes lignes du futur Service national universel (SNU) sont désormais connues (une première phase obligatoire d'un mois, vers 16 ans, puis une seconde phase facultative d'un à trois mois), de nombreux détails de sa mise en œuvre restent flous. Depuis mi-septembre 2018, le projet, qui doit entrer en application dès 2020, selon le Premier ministre, est de nouveau mis en discussion. Les membres du groupe de travail sur les politiques jeunesse doivent ainsi mener des consultations dans « cinq à six régions », dont un territoire d'outre-mer. Début octobre, une consultation par internet devrait pour recueillir le plus d'avis citoyens possibles. Rappelons que le chef de l'État a spécifié que le SNU ne serait pas un service militaire, mais que sa mise en œuvre ne se ferait pas non plus sans solliciter l'armée. ■

Un système d'information pour témoigner des situations de jeunesse



Une déléguée à la protection des données veille au respect des obligations liées à la Loi Informatique et Libertés

Un outil complet pour le pilotage des projets Habitat Jeunes
si@unhaj.org